

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 25/09

Le QUATRE mars de l'an deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Anne-Claire CAMAIN, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Marie-Laure BOUCHERET, MM Jean-Jacques ALMERO, Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Denis VAILLANT,*

Procurations : *Mme Mathilde PEYREGA à Mme Véronique HAITCE, M. Laurent ZANDONA à M. Eric GEORGET*

Absents : *Mmes Julie COLLANGE, Sandrine VANCOPPENOLLE, M. Pierre ROGNANT*

Date de convocation : 25 février 2025

Secrétaire de séance : *Madame Anne-Claire CAMAIN.*

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 11

Pour : 9

Contre : 2

Abstentions : 0

Objet : Demande de subvention au Conseil Régional pour le city-stade

Dans le cadre du projet de construction d'un city-stade, Madame le Maire propose au Conseil municipal de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Régional.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 87 641,68 € HT correspondant aux devis et estimations présentés par :

Dépenses	devis	HT	TTC
Structure	Agorespace	66 424,00	79 708,80
Dalle	JH Construction	21 217,68	25 461,22
Total		87 641,68	105 170,02

Madame le Maire présente le plan de financement suivant et informe le conseil municipal que le projet est éligible à une subvention de la Région Occitanie :

Dépenses	devis	HT	TTC	Recettes	%	Montant
Structure	Agorespace	66 424,00	79 708,80	Etat DETR	20,00%	17 528,34
Dalle	JH Construction	21 217,68	25 461,22	ANS	10,00%	8 764,17
				CAF	12,12%	10 625,00
				Département CD31	30,00%	26 292,50
				Région	7,88%	6 903,34
				Autofinancement	20,00%	17 528,34
Total		87 641,68	105 170,02			87 641,68

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- SOLLICITE l'aide de la Région Occitanie pour 6 903,34 € soit 7,88 % du montant du projet HT,
- ARRETE le plan de financement suivant :

Dépenses	devis	HT	TTC	Recettes	%	Montant
Structure	Agorespace	66 424,00	79 708,80	Etat DETR	20,00%	17 528,34
Dalle	JH Construction	21 217,68	25 461,22	ANS	10,00%	8 764,17
				CAF	12,12%	10 625,00
				Département CD31	30,00%	26 292,50
				Région	7,88%	6 903,34
				Autofinancement	20,00%	17 528,34
Total		87 641,68	105 170,02			87 641,68

- AUTORISE Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional et à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 4 mars 2025.

Fait à Goyrans, le 4 mars 2025

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans